DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT

CONSEIL MUNICIPAL N°03/2018
Jeudi 29 mars 2018 à 19h00 – Hôtel de Ville

COMPTE - RENDU

Le vingt-neuf mars deux mille dix-huit, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal convoqué le vingt-deux mars précédent s'est réuni en l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, Maire.
Présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Delphine POIRIER, Éric ORTIZ, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Régis BLAYRAT (arrivé à la question n°3), Danièle BARON, Christian GOMEZ, Sébastien ANDEVERT, Sandrine CARRIERE, Cyril QUIOT, Myriam SEVENERY, Victor DEBSKI, Michel PERIER, Marie-Jeanne MARIN, Claude CADENAT.
Absents : Thierry PESENTI (pouvoir à JM. FOURNIER), Géraldine HUGUES, Marie-Dominique MICHELET (pouvoir à C. CLIMENT), Mustapha ES SHAITI, Mélanie SALLE, Jennifer MOURET
Nombre de membres présents : 17 Absents : 6 Suffrages exprimés : 19

Avant de procéder à l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire invite l'assemblée à respecter une minute de silence en hommage aux victimes des attentats terroristes de Carcassonne et de Trèbes, survenus le 23 mars dernier.

1 - Procès-verbal de séance du 22 février 2018

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire
Le procès-verbal de séance du 22 février 2018 est soumis à l'approbation de l'assemblée.
Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 - Compte de Gestion 2017

Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances
L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice budgétaire 2017 a été réalisée par Madame le Receveur Municipal, Trésorière de Beaucaire.
Le compte de gestion présente un état des consommations de crédits par articles et chapitres, les résultats de l'exercice, la balance et le bilan comptables, les comptes de résultats, et les valeurs inactives. Il est établi avant le 1er juillet de l'année comme la loi en fait obligation : son vote avant le budget primitif permet l'affectation définitive des résultats.
Les comptes se présentent ainsi :

Pour le budget principal :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES	1.084.806,86	2.387.359,05	3.472.165,91
RECETTES	926.086,94	2.653.082,57	3.579.169,51
RESULTAT EXERCICE	- 158.719,92	+ 265.723,52	+ 107.003,60
RESULTAT CLOTURE 2016	+ 14.998,24	+ 296.661,28	+ 311.659,52
AFFECTATION RESULTAT		- 296.661,28	- 296.661,28
RESULTAT DE CLOTURE	- 143.721,68	+ 265.723,52	+ 122.001,84

Pour le budget annexe de l'eau :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES	221.645,44	84.673,54	306.318,98
RECETTES	189.071,24	150.757,29	339.828,53
RESULTAT EXERCICE	- 32.574,20	+ 66.083,75	+ 33.509,55
RESULTAT CLOTURE 2016	+ 354.995,66	+ 36.554,33	+ 391.549,99
AFFECTATION RESULTAT		0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE	+ 322.421,46	+ 102.638,08	+ 425.059,54

Pour le budget annexe d'assainissement :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES	162.490,74	56.245,67	218.736,41
RECETTES	208.471,16	97.098,26	305.569,42
RESULTAT EXERCICE	+ 45.980,42	+ 40.852,59	+ 86.833,01
RESULTAT CLOTURE 2016	+ 118.498,24	+ 245.651,41	+ 364.149,65
AFFECTATION RESULTAT		- 145.651,41	- 145.651,41
RESULTAT DE CLOTURE	+ 164.478,66	+ 140.852,59	+ 305.331,25

Vote à l'unanimité pour chacun des trois comptes

3 - Compte Administratif 2017

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire

Considérant les inscriptions de crédits approuvées lors de l'adoption des budgets de l'exercice 2017, les conditions d'exécution et les résultats constatés au compte administratif de la commune sont présentés par chapitres.

Le compte administratif retrace les opérations exclusivement budgétaires réalisées par l'ordonnateur, c'est-à-dire le maire, en exécution des décisions du Conseil Municipal. Il présente, comme le compte de gestion, un état de consommation des crédits, le solde des écritures, et les résultats de l'exercice. Ces écritures sont conformes à celles du compte de gestion présenté par Monsieur le Receveur Municipal, et l'on retrouve donc les mêmes résultats comptables.

Vote à l'unanimité pour chacun des trois comptes

4 - Affectation des résultats 2017

Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances

Conformément aux dispositions des instructions budgétaires et comptables M14 et M49, et considérant l'adoption du compte administratif 2017, il convient de procéder à l'affectation des résultats budgétaires de fonctionnement des trois budgets, principal et annexes.

Considérant les résultats 2017, et conformément au rapport d'orientations budgétaires présenté en séance du 22 février dernier, il est proposé les affectations suivantes :

Pour le budget principal :

- Affectation de l'intégralité de l'excédent en section d'investissement, soit 265.723,52€ imputé au chapitre 10 (Dotations), article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

Pour le budget annexe de l'eau :

- Affectation de l'intégralité de l'excédent en section d'investissement, soit 102.638,08€ imputé au chapitre 10 (Dotations), article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

Pour le budget annexe d'assainissement :

- Affectation de l'intégralité de l'excédent en section d'investissement, soit 140.852,59€ imputé au chapitre 10 (Dotations), article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

Vote à l'unanimité pour chacun des trois budgets

5 - Impôts directs locaux 2018

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire

Conformément aux orientations budgétaires débattues en séance du 22 février dernier, il est proposé de maintenir les taux d'impositions directes, sans augmentation depuis 2012. Soit :

- taxe d'habitation = 11,67%
- taxe sur le foncier bâti = 15,91%
- taxe sur le foncier non bâti = 57,49%

Le gain fiscal attendu, par rapport au produit 2017, et selon l'évolution prévisionnelle des bases fiscales, sera de l'ordre de 48.477€.

Vote à l'unanimité

6 - Budget primitif 2018

Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances

Suivant les dépenses et recettes prévisionnelles liées à l'exécution des missions de services publics, et dans le respect des instructions budgétaires et comptables M14 pour la commune, et M49 pour les services annexes de l'eau et de l'assainissement, il est proposé d'adopter le budget primitif 2018.
Le budget est voté par chapitres, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ; il est présenté en équilibre.

Budget principal :

	FONCT.	INVEST.	TOTAL
TOTAL DEPENSES ET RECETTES	2 640 763	1 056 025	3 696 788

Vote à l'unanimité

Budget annexe de l'eau :

	EXPLOIT.	INVEST.	TOTAL
TOTAL DEPENSES ET RECETTES	99 485	588 736	688 221

Vote à l'unanimité

Budget annexe de l'assainissement :

	EXPLOIT.	INVEST.	TOTAL
TOTAL DEPENSES ET RECETTES	88 259	421 451	509 710

Vote à l'unanimité

7 – Acquisition de l'immeuble cadastré AC-458/459

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire
Par délibérations en date du 22 juin et du 14 septembre 2017, le Conseil Municipal avait par deux fois exprimé son intention d'acquérir, par voie de préemption, l'immeuble cadastré AC-458 et 459, sis 14 rue de Nîmes, propriété des consorts HUGUES. Cette décision s'inscrivait dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain du quartier de Saint Vincent, autour d'une « Maison de l'Eau ».
Les consorts HUGUES ayant dénoncé la déclaration d'intention d'aliéner effectuée par l'étude notariale de Bellegarde, la transaction a été interrompue, mais par courrier en date du 19 mars dernier, ils ont proposé à la commune la vente de ce même immeuble, au même prix de 255.000€, de façon amiable. Il est donc proposé de confirmer la décision d'acquisition de la commune.

Vote à l'unanimité

8 - Ajustement du régime indemnitaire 2018 du personnel communal

Rapporteur : Catherine CLIMENT, 1ère adjointe déléguée au personnel communal
Par délibération en date du 7 décembre 2017, le Conseil Municipal avait approuvé le règlement du régime indemnitaire 2018 du personnel communal, qui devait être soumis pour avis au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Gard. Au terme de deux réunions du Comité Technique, les 25 janvier et 16 février derniers, l'avis est réputé avoir été donné.
Parallèlement, lors de l'attribution individuelle des primes et indemnités, il est apparu nécessaire d'ajuster quelques valeurs. Les autres dispositions du régime indemnitaire adopté le 7 décembre dernier sont inchangées, et l'économie générale du dispositif est respectée ; le crédit budgétaire global n'est que légèrement impacté : 132.940€ au lieu de 132.150€.

Vote à l'unanimité

9 – Modification de la composition du comité de pilotage de la révision générale du P.L.U.

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire
Par délibération en date du 26 octobre dernier, le Conseil Municipal avait constitué le comité de pilotage de la révision générale du plan local d'urbanisme, chargé de participer à l'étude et d'en rendre compte périodiquement, notamment au Conseil Municipal.

Il est apparu nécessaire, à l'issue de la consultation publique ayant confié la révision du PLU au bureau d'études URBANIS, d'associer également à ce comité de pilotage le service d'Application du Droit des Sols de la CCBTA, qui instruit les autorisations de construire de la commune et est donc quotidiennement en charge de l'application du plan local d'urbanisme. Il est donc proposé d'ajouter deux membres administratifs au comité de pilotage. *Vote à l'unanimité*

10 – Régulation des collections de la médiathèque municipale

Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué à la culture
La régulation périodique des collections de la Médiathèque municipale permet l'élimination des ouvrages dégradés, inutiles, ou obsolètes, ainsi que le retrait des journaux et magazines ne présentant plus d'intérêt d'actualité. Un état des documents à extraire des collections est donc soumis au Conseil Municipal pour approbation de leur déclassement et de leur destruction : la précédente régulation a eu lieu au mois de mars 2017. Il est ainsi proposé d'éliminer 959 ouvrages, pour la plupart des périodiques obsolètes, et 139 CD-Rom qui ne sont plus demandés par les usagers et qui seront prioritairement proposés aux écoles de la commune. *Vote à l'unanimité*

11 - Actualité de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire – Pour information
Présentation sommaire du :

- Bureau délibératif du 5 mars 2018 (12 questions à l'ordre du jour)
- Bureau délibératif du 19 mars suivant (6 questions)
- Bureau non-délibératif du 19 mars (1 question)
- Conseil Communautaire du 26 mars dernier (43 questions à l'ordre du jour)

12 - Décisions du maire

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire – Pour information

- **Décision n°05-2018 du 23 février 2018** : Défense en justice contre une requête en indemnisation de M. Mohamed EL BERBRI devant le Tribunal Administratif, pour un défaut du dispositif d'assainissement pluvial du lotissement Clos des Tilloises.

13 - Questions diverses

Modification du tableau des effectifs communaux

Cette question a été ajoutée à l'ordre du jour avec l'accord unanime de l'assemblée en début de séance.

Rapporteur : Catherine CLIMENT, Première Adjointe déléguée au personnel communal
Du fait de la réforme des carrières des agents de catégorie C, survenue en 2016 et ayant généré d'importantes modifications au niveau des échelles indiciaires et des durées d'avancement d'échelon, 13 agents communaux peuvent bénéficier d'un avancement de grade en 2018.
Il s'en suit, après examen des dossiers individuels en collaboration avec Monsieur le Maire, et après avis du directeur général des services, il est proposé de procéder à la création de 3 postes d'Adjoint administratif principal de 1ère classe, 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, 3 postes d'Adjoint technique principal de 1ère classe, et 6 postes d'Adjoint technique principal de 2ème classe.
Il s'en suivra la suppression de 2 postes d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, 1 poste d'Adjoint administratif, et 6 postes d'Adjoint technique.
Il est donc proposé de modifier ainsi le tableau des effectifs communaux, et d'autoriser Monsieur le Maire à pourvoir à la vacance des postes créés par avancement de grade des agents en fonction.
Vote à l'unanimité

Autres questions diverses :

- Collecte de vêtements et accessoires de puériculture organisée par le CCAS au profit d'une dame enceinte de son quatrième enfant, en précarité (D. POIRIER).
- Succès des ateliers Parents-Enfants mis en œuvre au sein de l'école maternelle par le Relais d'Assistance Maternelle de la CCBTA, une fois par mois (C. CLIMENT).
- Recette de 500€ encaissée au profit de la Ligue Contre le Cancer lors de la vente de géraniums sur la Place de la Mairie, ce jour 29 mars (C. CLIMENT).
- Organisation d'ateliers mémoire à l'attention des personnes âgées, deux fois par mois jusqu'au mois de juillet, par le Centre Social Soleil Levant (D. POIRIER).
- Bilan climatique de ses dernières semaines (R. BLAYRAT).
- Forum des Métiers organisé au centre socioculturel le 11 avril prochain (E. ORTIZ).

La séance est levée à 20h15

MAIRIE DE JONQUIERES-ST-VINCENT
30300